

Fait à :

ADHERENT N°:

NOM:

ADRESSE:

Code Postal:

Téléphone fixe :

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA PROPRIETE PRIVEE **RURALE DE LA SARTHE**

Escalier E- 3 Bd René Levasseur - 72000 Le Mans - Tel : 02 43 23 91 82 Sdppr72@gmail.com

Appel de COTISATION 2022

PRENOM:

VILLE:

Mail:

TOTAL A PAYER

Portable:

	DECLARATION DE SURFACE - ANNEE CIVILE La déclaration de surface est obligatoire pour les terres aguettention : prise en charge de la couverture RC du 1/01 au 31/fin d'éviter toute rupture de celle-ci merci de renouveler avant	12 minuit.	
NATURE	COMMUNE	HECTARES	
TERRES AGRICOLES		ha	
BOIS		ha	
EAU		ha	
	НА		
PART FIXE :		34 €	
PART VARIABLE : 1 à 200 HA : 1€ /ha	201 HA à 300 HA : 0,85€/h ≥ 300 HA : 0,70€/ha	€	

Pour tous renseignements, merci de contacter le secrétariat de la Sarthe :

En cas de modification, merci de nous en informer. Document à nous retourner signé avec votre aimable règlement.

signature:

le:



SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA PROPRIETE PRIVEE RURALE DE LA SARTHE

Escalier E- 3 Bd René Levasseur - 72000 Le Mans - Tel : 02 43 23 91 82 Sdppr72@gmail.com

REGLEMENT:

- Soit par CHEQUE à nous retourner à l'ordre de SDPPR72
- Soit par **VIREMENT** RIB CREDIT AGRICOL D'ANJOU ET DU MAINE IBAN

FR76	1790	6001	1225	6517	1400	008			
BIC									
AGRIFRPP879									
Code Banque Code Guichet			Numéro de compte			Clé RIB			
17906	17906 00112		25651714000			0 8			

Cotisation déductible à 100% de vos revenus fonciers, FACTURE sur demande par mail ou poste.

ETRE ADHERENT, VOUS BENEFICIEZ DE :

- RC:

Votre Syndicat a souscrit pour vous une assurance responsabilité civile. Elle est **OBLIGATOIRE** pour les terres, il est impératif de **déclarer la TOTALITE de sa surface** pour en bénéficier sans quoi la garantie serait caduque.

- **CONSEILS**:

Des personnes compétentes en droit agricole répondent à vos questions sur les baux, impayés de fermage, passage de la fibre, problèmes éolien...

Les consultations ont lieu les Mardi après-midi de 14h à17h.

Pour les adhérents : première consultation gratuite, les suivantes : 49€

Pour les non adhérents : consultation est facturée 100€.

- **REUNIONS**:

Trois par an, sur divers sujets (Droit rural, Bail, Fiscalité, Environnement)

- SERVICE JURIDIQUE :

A votre disposition au sein de la fédération Nationale.

- **REVUE**:

La **Revue Nationale de la Propriété Privée Rurale** vous est proposée au tarif préférentiel **de 47€ au lieu de 78€.** (Actualité législative, fiscale et jurisprudence) Envoyez directement votre adhésion au 31 rue de Tournon, 75006 PARIS

NOTRE REPRESENTATION dans les organismes suivants :

Tribunal paritaire, Préfecture, CDOA, SAFER, Chambre d'agriculture, Fédération de chasseurs.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts pour défendre vos intérêts.

Mardi et Jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00